

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT (CCE)



Le comité a pour mandat de :

- Élaborer et soumettre au conseil municipal un plan d'action approprié et en assurer le suivi;
- Donner au conseil municipal, à sa demande, des avis en matière d'environnement.

Le conseil a nommé les personnes suivantes à titre de membres du comité pour l'année 2018 :

Anne Léger, présidente
Donna Salvati, membre et représentante du conseil
Christine Dubreuil, membre
Geneviève Gallerand, membre
Jean-Pierre Monchalin, membre
Josée Paquin, membre
Samuel Lapierre, secrétaire

[Politique de l'environnement](#)

[Retour à la page des comités consultatifs](#)